

2e jour du ramadan : un musulman frappe au visage une contributrice de RL



Nous venons de recevoir le témoignage d'une contributrice régulière de Riposte Laïque qui souhaite rester anonyme, pour le moment. Elle vit dans une grande ville de province (une des dix plus grandes de France), dans une cité où les Français sont de moins en moins nombreux. Hier dimanche, deuxième journée du ramadan, aux alentours de 23 heures, elle a été agressée au pied de chez elle. Elle nous a informés de cela ce matin, et vient de nous faire parvenir, encore choquée, son témoignage.

L'attitude du médecin, des policiers et des voisins est tout simplement écœurante, comme vous pourrez le lire dans ses premiers propos. Mais en même temps, cette anecdote montre que la réaction individuelle est porteuse de gros risques quand, comme Geneviève, on ne sait pas se battre. Mais si on sait se battre, et qu'on en couche deux ou trois, ils déposent

plainte, et les juges seront conciliants avec eux...

Voilà la France que nous laissent les socialistes et les républicains, et voilà ce qui attend, dans les prochaines années, nombre de nos compatriotes, dans la prochaine France de Macron, où tout va s'aggraver.

Lucette Jeanpierre

TEMOIGNAGE DE GENEVIEVE

Tout d'abord, je tiens tous à vous remercier pour votre soutien et vos messages. Cela m'a fait chaud au cœur et je sais bien que j'ai été limite inconsciente d'affronter ces jeunes, mais là, entre la chaleur suffocante depuis 4 jours, le bordel tous les soirs sous nos fenêtres depuis des mois jusqu'à 23 heures, les dégradations subies (tags, portes cassées, celle de l'entrée avec badge a été remplacée pour la 4e fois... depuis le début de l'année, celle sans badge juste 2 fois !) qui ont un coût réparti sur les charges, soit-dit en passant et depuis 2 jours, début du ramadan (hasard ou coïncidence ?), un véhicule qui stationne carrément dans l'entrée du hall avec la musique à fond jusqu'à 2 heures du matin, après une énième engueulade avec mes voisins du dessus*, comme si j'y étais, oui j'avoue, j'ai craqué.

Je suis descendue, et j'ai commencé à dire à ces jeunes, majoritairement musulmans, que j'en avais marre de leur bordel, et qu'il leur fallait arrêter. Ils étaient une dizaine. Le ton est monté, et l'un d'entre eux m'a donné, après que je l'ai poussé (j'aime pas les insultes crachées au visage), un grand coup de poing au visage. Les autres l'ont engueulé, avec leur accent racaille, en disant qu'on ne tapait pas une femme. Puis ils sont tous partis à toute allure.

Tous les voisins, qui étaient aux fenêtres, ont vu la scène. Aucun n'a bougé. L'un m'a même dit que si je n'avais pas agressé les jeunes, cela ne me serait pas arrivé. Je suis remontée chez moi, pour mettre de la glace sur mon coquard.

J'ai naturellement appelé la police. S'ils sont passés, je ne les ai pas vus. Je les ai rappelés vers minuit, ils m'ont assurée n'avoir rien constaté sur place, heu, comment dire ?

J'ai bien sûr passé une nuit blanche.

Pour vous donner une idée du voisinage, suite aux nombreuses dégradations et incivilités – joli terme – constatées (cassage de vitres, vandalisme des caves, trafic de drogues...) , l'organisme HLM a déposé plainte contre x et a demandé le témoignage des habitants, je tiens à préciser que sur les 45 logements de mon entrée, j'ai été la seule à accepter de le faire.

Je viens de voir mon médecin, 3 jours d'arrêt, « heureusement » que j'ai pleuré et me plaignant de l'œil, car il partait sur la seule journée d'aujourd'hui bien que me prescrivant une radio de la face, émettant la possibilité d'une fracture du maxillaire... va comprendre !

J'ai appelé le commissariat du quartier qui me recommande de passer une fois les radios en ma possession, ben voyons ! Donc, même avec mon visage, si j'en crois ces policiers, il faut une radio pour prendre une plainte. Mais dans quel pays sommes-nous ?

Ce n'est qu'avec cet élément que je peux porter plainte, mon coquard n'étant pas probant, faut croire...

Me revient en mémoire une mésaventure subie il y a quelques années : le policier avaient d'abord refusé un dépôt de plainte pour dégradations – vitres brisées sur mon lieu de travail – le 31 mars 2010 (je m'en souviens, le jour des 18 ans de ma fille, elle aussi d'ailleurs, j'étais rentrée à 20 h 30 ce soir-là), me demandant de venir avec des preuves, devis ou photos. J'apporte les photos l'après-midi et là, la fliquette de service en enregistrant la plainte regarde les photos (7 vitres au total brisées) et m'en demande les dimensions, je répons « à peu près 1.20 sur 2 m » et elle

insiste « non, mais, exactement », elle n'a pas apprécié mon « vous plaisantez ? »...

Ayant informé l'assurance de ce dépôt de plainte compliqué, celle-ci m'a confié qu'en fin de mois, les policiers pour des raisons de statistiques dissuadent d'une façon ou d'une autre les dépôts de plainte en fin de mois, ceux-ci se transformant le plus souvent en main courante, qui elle, ne rentre pas dans la comptabilité de la délinquance. Et c'était en 2010 !

Je remercie par ailleurs mon employeur qui ne m'applique pas grâce à la CC les trois jours de carence, sinon, en plus de subir les joies du vivre-ensemble, j'en aurais fait les frais financièrement.

*pour le côté anecdote, mes voisins du dessus sont bulgares, elle musulmane, lui non, et leur scène de ménage portait sur la poêle laissée dans l'évier dans laquelle avaient été cuites des côtes de porc, qu'elle se refusait à laver ! Faut dire que chacun a son réfrigérateur, c'est dire !!!

Voili voilou, les joies du vivre-ensemble et de la justice...

Bien à vous et encore merci pour votre compassion.

Geneviève